

Communiqué

Réunion périodique des évêques orthodoxes de France



Paris – Le 12 juin 2022 - Les évêques orthodoxes de France rendent grâce au Seigneur qui leur a permis, une nouvelle fois, de se réunir en instance collégiale, et de prier ensemble, le vendredi 10 juin 2022, sous la présidence de Son Éminence le métropolite DIMITRIOS de France, au siège de l'AEOF. Différents sujets d'intérêt commun ayant trait à la vie et au témoignage de l'Orthodoxie en France, et dans le monde, étaient à l'ordre du jour de cette réunion périodique, qui ont fait l'objet d'échanges constructifs dans un esprit d'unité ecclésiale. Les décisions appropriées ont été prises sur les différents points de l'ordre du jour. Elles feront l'objet d'une communication aux personnes et instances concernées.

Les évêques orthodoxes de France expriment en ce dimanche 12 juin 2022 leurs meilleurs vœux spirituels à tous les orthodoxes de France à l'occasion de la fête de la Pentecôte, en priant le « *Roi Céleste, Consolateur, Esprit de Vérité, Qui est partout présent et Qui remplit tout* » d'apporter à chaque personne et au monde les charismes de la paix, de la beauté, de la bonté et de la sagesse !

1. Les évêques orthodoxes de France souhaitent en premier lieu adresser à Sa Sainteté le patriarche œcuménique de Constantinople, Bartholomée 1er, leurs meilleurs vœux de longue vie pour les trente ans de son ministère depuis son accession au Trône du Patriarcat Œcuménique. Après leur réunion, les évêques orthodoxes de France se sont retrouvés à la cathédrale grecque Saint-Stéphane (rue Georges Bizet 75116 Paris) pour un office de Te Deum chanté à l'occasion de la fête onomastique (la fête patronale du nom) de Sa Sainteté le patriarche œcuménique Bartholomée en présence des autorités civiles et diplomatiques, et des représentants des autres cultes en France.
2. Avec joie, les évêques orthodoxes de France saluent la reprise de la communion eucharistique entre les Patriarcats œcuménique et de Serbie, d'une part, et les communautés orthodoxes de l'ancien Archevêché d'Ohrid et de l'actuelle République de Macédoine du Nord, d'autre part. Ces communautés qui relèvent du Patriarcat de Serbie étaient jusqu'alors en rupture de communion avec l'ensemble des Églises orthodoxes canoniques depuis de nombreuses années. Les célébrations eucharistiques communes qui ont scellé de nouveau cette communion et ont eu lieu tant à Belgrade qu'à la ville historique d'Ohrid, qu'à Constantinople, réjouissent le cœur de tous les Orthodoxes du monde entier pour le rassemblement d'une partie de la famille du Seigneur.
3. Les évêques orthodoxes de France expriment de nouveau leur grande inquiétude face à la poursuite des opérations militaires en Ukraine qui continuent à causer malheurs et destructions dans ce pays. Ils exhortent la communauté internationale à redoubler les efforts diplomatiques pour faire cesser cette guerre, et permettre le

AEOF

L'Assemblée des Evêques Orthodoxes de France est l'instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France

Siège : 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris

Courriel : contact@aeof.fr – Site : www.aeof.fr

ASSEMBLEE DES EVEQUES ORTHODOXES DE FRANCE

plus rapidement possible, l'instauration d'un dialogue qui permet de jeter les fondements d'une paix durable bénéfique et sécurisante pour toutes les parties. Les évêques saluent à cet égard, la tenue de l'Office de prière « d'intercession pour la paix en Ukraine » qui a eu lieu avec la bénédiction de l'AEOF, et à l'initiative de la Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale, le 21 mai dernier à la Cathédrale des Saints Archanges (diocèse orthodoxe roumain) à Paris 5ème.

4. Les évêques orthodoxes de France se réjouissent de l'élection de Mgr Justin (Jeremić), le nouvel évêque serbe d'Europe occidentale, dont le siège est à Paris, qui succède à Mgr Luka (Kovacević), décédé le 17 décembre 2021. Avec la bénédiction de feu Mgr Luka, Mgr Justin avait servi en France desservant les paroisses de Lyon et de Dijon, ainsi que la paroisse de Saint-Sava à Paris. Le 27 janvier 2015, il a été nommé protosynelle, et le 30 octobre 2016, il a été élevé au rang d'archimandrite. Il parle russe, grec et français. Il a été élu évêque le 29 mai 2021, par le Saint-Synode des évêques de l'Église orthodoxe de Serbie, puis ordonné le 12 septembre 2021 dans la cathédrale Saint-Sava à Belgrade.
5. Les évêques orthodoxes de France saluent la présence et la participation aux travaux de la réunion de l'AEOF de ce jour de Son Éminence le métropolite Jean de Doubna et de son évêque auxiliaire, Son Excellence, Mgr Syméon de Domodedovo. Mgr Elisée de Reoutov, évêque auxiliaire de Mgr Jean, s'est excusé cette fois-ci pour des raisons d'agenda. Les évêques orthodoxes de France se réjouissent aussi de la présence et de la participation de Mgr Anton de Constantia, qui siège en Allemagne, membre de l'AEOF au titre des communautés orthodoxes de l'Église de Bulgarie en France.
6. Ayant pris connaissance des préparatifs dans cette rencontre à venir, les évêques orthodoxes de France saluent la tenue du prochain congrès triennal de la Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale, sous l'égide de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, du 29 octobre au 1er novembre 2022, à la maison diocésaine d'accueil de Merville (à proximité de Lille), autour du thème : "L'Église, espace de liberté ?". Au-delà des juridictions orthodoxes, ces congrès qui se tiennent depuis plus de trente ans, sont le moment d'une grande communion et d'échanges nourris entre des fidèles orthodoxes relevant de toutes les juridictions orthodoxes de France et d'Europe occidentale.
7. Les évêques orthodoxes de France se réjouissent de la coopération entre les trois instances chrétiennes de France (catholique, protestante et orthodoxe) et ce, dans le cadre des travaux du recours judiciaire introduit en février dernier devant le Conseil d'État par ces trois instances à l'encontre de certaines dispositions de la loi confortant le respect des principes de la République (la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 qui a introduit des modifications majeures au régime du droit de cultes en France) et de ses décrets d'application. La commission « interchrétienne » qui s'est formée pour ce faire, au sein de laquelle Me Carol Saba représente l'AEOF, travaille sur ce dossier avec l'assistance d'un cabinet d'avocats. Elle a déjà marqué un premier point positif avec la décision du Conseil d'État du 18 mai 2022 qui, après une instruction contradictoire du dossier (plaidoirie comprise) depuis février dernier, a autorisé la transmission du dossier et des QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) au Conseil Constitutionnel où se poursuit désormais la procédure contradictoire pour le moment.

La prochaine réunion périodique de l'AEOF se tiendra en septembre 2022.

--- CONTACT PRESSE AEOF ---

Carol Saba - Responsable de la Communication
Tel : + 06 20 18 46 77 - **Courriel** : contact@aeof.fr

AEOF

Instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France
Siège 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris
Site : www.aeof.fr --- contact@aeof.fr